

AMICALE LAÏQUE DE LA BRETAGNE 87200 SAINT-JUNIEN

DEMANDE D'INSCRIPTION POUR EXPOSANT

Renseignements confidentiels indispensables

Nom :
Prénom :
Adresse :
Tél. personnel ou commercial : Internet :
N° de registre de commerce : Nature de l'activité : *
***Tout commerce autre que brocante ou antiquité sera refusé.**
Obligatoire : pour les professionnels joindre photocopie de l'extrait d'inscription au registre du commerce
Pièce d'identité produite :
N° de la pièce d'identité produite :
Lieu et date de délivrance de la pièce d'identité :

DROITS D'INSCRIPTION

(en cas de désistement de votre part, les droits d'inscription ne vous seront pas remboursés)

Votre inscription sera définitive qu'après paiement intégral des droits d'inscription.

Déballage minimum 3 mètres = 7,50€ + mètres supplémentaires : x 2,50€ =
Véhicule accolé au stand (20 € par véhicule) : x 20 € =
Veuillez indiquer la longueur de votre véhicule :
Je réserve pour le midi.....grillade(s) garnie(s) au prix de 8,00 € =
(saucisse ou merguez ou ventrèche, frites et pain, 0.50 cl eau ou verre vin)

Pour une raison de sécurité (passage des véhicules prioritaires) et pour le plaisir des visiteurs, vous avez jusqu'à 9h 00 pour décharger votre véhicule et le déplacer sur une aire de parking visiteurs.

En cas de litige, les organisateurs se réservent le droit de vous placer le mieux possible. La priorité de l'emplacement sera donnée à l'exposant de l'année précédente.

Cette demande est à retourner **avant le 31 mai 2025**, date de clôture des inscriptions à :

**Amicale laïque de la Bretagne - Flacard Catherine
05 Chemin de la clé des Champs - la BRETAGNE 87200 SAINT-JUNIEN**

Votre demande doit être dûment complétée et accompagnée :

- * **d'un chèque** d'un montant correspondant à votre demande, libellé à l'ordre de :
« AMICALE LAÏQUE DE LA BRETAGNE »
- * **d'une enveloppe timbrée** portant votre adresse pour la réponse.
- * **de l'attestation sur l'honneur datée et signée.**

**J'AI LU AU VERSO LE REGLEMENT DE LA MANIFESTATION
QUE J'ACCEPTÉ SANS RESERVE.**

Date : Signature :

Renseignements : Amicale de la Bretagne

Reçu le

Répondeur : 05 55 02 64 30

Adresse mail : amicale.bretagne@laposte.net

Site Internet : www.labretagne87.fr

AMICALE LAÏQUE DE LA BRETAGNE VIDE GRENIER DU 15 JUIN 2025

Déballage des amateurs

REGLEMENT



Le vingt neuvième VIDE GRENIER BROCANTE organisé dans le village de la Bretagne aura lieu le dimanche 15 juin 2025 et vous pourrez vous installer dès 7h 30 à l'emplacement qui vous a été préparé. (En cas de litige, les organisateurs se réservent le droit de vous placer)

Vous aurez dû, au préalable, remplir et renvoyer :

- votre demande d'inscription pour l'Amicale,
- vos droits d'inscription (emplacement, véhicule, grillade)
- votre attestation sur l'honneur (document obligatoire).

Dans ces conditions, l'autorisation qui vous est accordée vous permettra de vendre des objets usagés que vous n'avez pas acquis pour la revente, et il va de soi que vous vous engagez sur l'honneur à présenter à la vente ni objets volés, ni dangereux, ni contraires aux bonnes mœurs.

La personne ayant réservé l'emplacement doit obligatoirement être présente sur le stand et se soumettre de bonne volonté au contrôle de police.

Nous vous informons que dans le cadre du décret n° 2009-16 du 7 janvier 2009, relatif aux ventes au déballage, vous devez présenter une attestation sur l'honneur de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Nous vous rappelons que pour des raisons de sécurité (passage des véhicules prioritaires, configuration du village), les véhicules, une fois déchargés doivent être impérativement déplacés sur une aire de parking visiteurs. Dans le cas contraire, vous devrez vous acquitter auprès du placier d'un droit de place (dans la limite des places disponibles) de 20.00 Euros.

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné.....atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année 2025.

(Article L 310-2 du code de commerce – décret 2009-16 du 7 janvier 2009)

Fait à le

SIGNATURE